

Paulina Mazurkiewicz

# Terminologie française et polonaise relative à la famille

Analyses fondées sur les documents  
de la doctrine sociale de l'Église catholique



PETER LANG  
EDITION

Paulina Mazurkiewicz

# Terminologie française et polonaise relative à la famille

Analyses fondées sur les documents  
de la doctrine sociale de l'Église catholique



PETER LANG  
EDITION

# Introduction

Le présent ouvrage porte sur la terminologie de la famille. Puisque *terminologie* est devenue depuis déjà des années un mot polysémique, nous précisons qu'il s'agit ici d'une discipline ayant pour objectif de comprendre la réalité et de trouver les mots justes pour en parler (Roche, 2008). C'est une activité qui relève à la fois de l'étude des concepts en tant que « contenu de connaissances [...] nommé de façon consensuelle » (Lerat, 2008) et des termes les dénommant dans une langue de spécialité.

La dénomination du concept de 'famille' dans les langues française et polonaise est fondée sur le corpus des textes de l'Église Catholique Romaine à partir du Concile Vatican II. Même si la doctrine sociale de l'Église Catholique (DSEC) a déjà fait l'objet de la socioterminologie (Mrozowska, 2009), personne, à notre connaissance, n'a étudié la structuration conceptuelle complexe de 'famille' et sa dénomination en français et en polonais. Notons encore que des recherches terminologiques concernent, dans leur grande majorité, les domaines techniques et scientifiques, rarement les sciences humaines. Nous voulons combler cette lacune et contribuer également au développement de la terminologie en Pologne qui commence à émerger, tandis que dans les pays comme la France ou le Canada elle est développée et diversifiée depuis quelques décennies.

Les experts du domaine de la DSEC font remarquer que le concept de famille suscite des discussions dans différents milieux. Quelles sont leurs origines ? Selon Ramsay (2005 : 475), elles sont « le résultat de confusions du langage portant sur des questions fondamentales ». C'est pourquoi les études sur la langue, la langue spécialisée en particulier, semblent si importantes afin d'éclaircir le sens des termes comme expression de la conceptualisation de la famille dans le domaine de la DSEC. Elles permettent, par exemple, de distinguer « ce qui forme une famille de ce qui ne forme pas une famille » (Belardinelli, 2005 : 524), question qui semble élémentaire et qui, pourtant, n'est pas évidente (cf. Mazurkiewicz, 2010a).

L'ontologie de la famille se résume dans l'énoncé du *Catéchisme de l'Église Catholique* : « Un homme et une femme unis en mariage forment avec leurs enfants une famille (CEC 2202) ». Il en résulte que dans cette communauté de personnes nous distinguons deux sortes de relations : alliance (entre un homme et une femme mariés) et filiation (entre les parents et leurs enfants). Cette ontologie correspond à ce que Martin (1976) appelle une *présupposition*

*existentielle* d'une entité du réel, indépendante et antérieure au système linguistique quelconque.

Malgré différents systèmes de langue, les exemples du corpus étudié révèlent la même conceptualisation de la réalité qui découle du caractère universel de la DSEC, basée sur la loi naturelle et commune à tous les peuples du monde. Jean-Paul II le confirme clairement dans sa *Lettre aux Familles* :

Par la présente Lettre je voudrais m'adresser, non à la famille « dans l'abstrait », mais à *chaque famille concrète de toutes les régions de la terre*, sous quelque longitude et latitude qu'elle se trouve, et quelles que soient la diversité et la complexité de sa culture et de son histoire.

Niniejszy List pragnę skierować nie do rodziny „*in abstracto*”, ale do *konkretnych rodzin na całym globie*, żyjących pod każdą długością i szerokością geograficzną, pośród całej wielości kultur oraz ich dziedzictwa historycznego. (GS 4)

Depuis des siècles, la langue latine garantit le caractère universel de l'enseignement ecclésial. Mais à partir de *Vaticanum Secundum*, on a commencé à favoriser les langues nationales et, par la suite, traduire les documents du Magistère pour les rendre plus accessibles à la hiérarchie et aux fidèles. Soulignons encore que les textes de la DSEC relèvent du même enseignement et représentent la même conceptualisation de la réalité. En conséquence, des variabilités conceptuelles sont exclues, le Magistère assure la doctrine unifiée qui trouve son reflet dans l'équivalence quasi parfaite des termes français ou polonais. Les cas problématiques seront analysés dans les études détaillées du corpus.

Si notre travail a une dimension bilingue, ce n'est que pour démontrer la même conceptualisation de la famille exprimée en français et en polonais, fournir aux traducteurs des outils conceptuels et linguistiques, et enfin, apporter des expressions langagières bilingues issues des analyses terminologiques menées. Nous avons choisi un des problèmes majeurs de la DSEC qui nous intéresse tout particulièrement du point de vue terminologique en raison de son application dans des hiérarchies conceptuelles et linguistiques complexes. En effet, les concepts de 'famille' et de 'mariage' méritent d'être analysés vu leur application dans les hiérarchies génériques, partitives, associatives, et également fonctionnelles, exprimées par la suite dans les hiérarchies sémantiques et dans les phrases sources (structures prédicatives-argumentales).

Notre objectif ne consiste pas à dresser un panorama de toutes les expressions se rapportant à la famille, il sera plutôt question d'analyser la dénomination française et polonaise des concepts 'famille', 'mariage', 'membres' et des relations conceptuelles qui les enchaînent dans un champ terminologique. Nous rendrons alors linguistiquement (oui, en tant que linguiste-terminologue et non expert de la théologie catholique ou du droit canon) compte de ce qu'est ou de ce que devrait être la famille, la famille chrétienne tout particulièrement, en ce

qui concerne les relations entre ses membres et les relations entre la famille et la société, l'Église.

L'étude approfondie du lexique spécialisé s'avère utile aux recherches menées par les experts du domaine de la famille, car elle met en évidence leurs savoir-faire et permet donc de vérifier si les termes qu'ils emploient dénomment d'une façon succincte les entités auxquelles ils pensent. Les hiérarchies conceptuelles et terminologiques vérifient également la clarté et la justesse des articles qu'ils formulent dans les dictionnaires spécialisés.

Notre étude se divise en deux grandes parties. Dans la première partie, de nature théorique, nous décrivons le statut de la terminologie dans le champ des recherches linguistiques, son rapport à la lexicologie et à la lexicographie, ses origines ainsi que l'état de l'art terminologique dans les pays francophones ainsi qu'en Pologne (chapitre 1). Le chapitre 2 est consacré à la fois à la présentation de la DSEC comme domaine de recherche dans lequel s'insèrent les concepts centraux de nos analyses et à la description des particularités des langue et discours religieux. Le chapitre 3 a pour objectif d'organiser et de développer les hypothèses sur lesquelles repose notre recherche ; il sert donc à poser les fondements théoriques et méthodologiques de l'approche distributionnelle-cognitive. Nous y proposons de résoudre le problème du choix entre l'approche onomasiologique et l'approche sémasiologique qui divise les opinions méthodologiques des terminologues depuis plusieurs années. Nous y exposons aussi la démarche de la structuration conceptuelle et linguistique selon laquelle nous mènerons les analyses dans les chapitres suivants.

C'est dans la seconde partie que nous nous soucions plus précisément de décrire et d'analyser la terminologie de la famille en français et en polonais à partir du corpus parallèle des textes choisis de la DSEC. Les chapitres se disposent selon l'ordre ontologique de la famille indiqué plus haut. Dans le chapitre 4, nous explorons le champ conceptuel de 'famille' avec les relations génériques, partitives et fonctionnelles, qui, par la suite, trouvent leur reflet dans les relations sémantiques et syntaxiques comportant les termes *famille* et *rodzina*. Au chapitre 5 nous cherchons à examiner la conceptualisation de la relation 'alliance', le concept 'mariage' et la structuration terminologique française et polonaise qui en découle. Dans le dernier chapitre – le chapitre 6 –, nous examinerons l'expression linguistique de la relation 'filiation' qui s'établit entre les 'parents' et leurs 'enfants' et inversement.